

formation

Titre Professionnel Agent de propreté et d'hygiène (APH)



OBJECTIFS

Obtenir le Titre Professionnel APH (Agent de Propreté et d'Hygiène)



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire



DURÉE

Nous consulter



NOMBRE DE STAGIAIRES

18 maximum



SANCTION DIPLOME

Titre Professionnel du
Ministère du travail de
niveau 3

Programme de la formation

La formation se compose de **2 modules**.

✓ Module 1. Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif démarche centrée sur la relation de service et la satisfaction du client/usager dans le respect du cahier des charges planification de son intervention dans un site en fonction de la réglementation de l'établissement, des instructions et des règles de sécurité balayage humide des sols, entretien des parois verticales vitrées entretien manuel courant et périodique des sanitaires respect des protocoles liés à des environnements spécifiques dans les secteurs soumis à des contraintes ou normes spécifiques techniques et méthodes d'entretien manuelles conformément au protocole de bio nettoyage établi.

✓ Module 2. Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Lavage mécanisé ou remise en état mécanisée des sols durs, des sols souples protégés ou non et des surfaces textiles utilisation d'une auto laveuse, d'une mono brosse, ... en lien avec le cahier des charges.

Débouchés / Métiers

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement tout type d'entreprises de propreté, de collectivités publiques et de structures privées dans des environnements très diversifiés :

- Bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces,...)
- Santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite,...)
- Locaux industriels
- Locaux et moyens de transports (bus, avions, trains, gares, aéroports,...)
- Établissements scolaires et d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface

Modalités d'évaluation

Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail
Les résultats des évaluations passées en cours de formation
Un entretien final avec le jury

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, étude de cas, travaux de groupe, jeux de rôle, brainstorming, mise en situation en plateau technique...
Pédagogie interactive.

TAUX D'OBTENTION

90%

TAUX D'INSERTION

79%

ÉQUIVALENT

Niveau III
(CAP/BEP)